

**ANNEXE 1. Formulaire de candidature « Illustrer le Grand Paris » (2021MAPA004)**

**A – PRESENTATION DU CANDIDAT**

<b>NOM</b>	
<b>PRENOM</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE</b>	
<b>ADRESSE POSTALE</b>	
<b>ADRESSE ELECTRONIQUE</b>	
<b>NUMERO DE TELEPHONE</b>	
<b>NUMERO D'ATTESTATION DE SITUATION PROFESSIONNELLE* :</b>	

\*Il est entendu par numéro d'attestation de situation professionnelle :

- K bis ou N° de SIRET
- Ou attestation d'affiliation à la maison des artistes ou d'assujettissement à l'URSSAF
- Ou statut d'intermittent
- Ou dans le cas d'un salarié d'une structure, le contrat de travail permettant de justifier de ce statut
- Ou tout équivalent étranger pour les candidats étrangers.

**B – PERIMETRE DE LA CANDIDATURE**

La candidature est présentée (Cocher la case correspondante):

- pour tous les lots (gares) de la procédure de consultation
- pour le lot n°..... ou les lots n°..... de la procédure de consultation

**Les candidats doivent présenter un seul dossier relatif à leur candidature, quel que soit le nombre de lots (gares) pour lequel ils postulent. Les candidats sont fortement incités à répondre à l'ensemble des lots. Le jury d'experts, chargé d'accompagner la Société du Grand Paris, a la charge de faire la sélection pour chaque gare, sur le principe d'un candidat différent retenu par gare. Dans le cadre des critères de sélection des candidatures, les liens particuliers ou la connaissance par les candidats d'un territoire de gare spécifique seront pris en compte, sans que ce critère soit pour autant considéré comme un impératif pour candidater.**

**C – ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

Le candidat déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....